



COMPLEXE SPORTIF POLYVALENT DE HITIA'A

POSE DE 1^{ère} PIERRE LE 27 FEVRIER 2018 à 8H30



PREAMBULE

Le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, René BIDAL et le Président de la Polynésie française, Edouard FRITCH organisent **le 27 février 2018 à 8h30 la pose de la première pierre du Complexe sportif polyvalent de Hitia'a.**

L'idée :

L'opération se situe dans la commune de Hitia'a O Te Ra, en contre bas du collège de Hitia'a. Elle consiste à construire un complexe sportif polyvalent.

De Mahina à Taravao, il n'existe aucun complexe sportif polyvalent pouvant accueillir l'ensemble des disciplines (football, athlétisme, volley-ball, basketball, hand-ball, futsal, badminton, skate board) en toute sécurité et dans d'excellentes conditions. A ce titre, le Pays remédie à cette situation.

De plus, cet ensemble répondra à l'éducation des activités physiques et à la mission principale de l'IJSPF, de délégation de service public, pour le collège et les écoles.

Cette aire d'activités va permettre :

- de développer le sport scolaire, le sport de masse, de loisirs et de compétition,
- de combattre la sédentarité, l'oisiveté et les maladies,
- de réduire les inégalités sociales.

Le projet :

Cette opération est portée par l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPF) avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à TNAD.

Les études ont démarré en octobre 2016 avec un permis de construire obtenu en septembre 2017. Après la procédure d'appel d'offre, les travaux ont débuté en janvier de cette année pour une durée 11 mois hors intempérie et mobiliseront cinquante ouvriers tous corps d'état en période de pleine activité du chantier.

Le complexe sera composé d'une salle polyvalente à dominante sportive, d'un terrain de football entouré d'une piste d'athlétisme en gazon, d'une tribune pour le stade, de bâtiments annexes (vestiaires, sanitaires, locaux de rangement, guichets), d'un skate parc, d'un logement gardien ainsi que les parkings, les voiries, les clôtures et les réseaux divers.

Le coût de l'opération :

Le montant de l'opération dans le cadre du contrat projet Etat/Pays 2015 – 2020 est de 590 909 423 F CFP TTC réparti comme suit :

- Etat : 261 486 471 FCFP,
- Pays : 261 486 471 FCFP plus TVA de 67 936 481 FCFP soit 329 422 952 FCFP.

Une subvention supplémentaire du Pays a été alloué pour la maîtrise d'ouvrage déléguée de 8 441 538 FCFP TTC.

Le coût total des études, du suivi et des travaux est de **599 350 936 FCFP TTC**.

Durée des travaux :

Les travaux seront réalisés en 11 mois hors intempérie.

Entreprises :

La conduite d'opération est assurée par TNAD en maîtrise d'ouvrage délégué avec une mise en œuvre par

l'architecte Xavier DOGO.

Les entreprises intervenantes sont DAVID FRANCE, NEONERGIE, FUIMARELLA, POLYNESIE AGREGATS, BTP, BOYER, GL CONSTRUCTIONS, PACIFIC ALU, J-L POLYNESIE, DECO PEINTURE, TECHNO FROID, TEHURITAUUA & FILS, ESPACE PAYSAGE, TOPO PACIFIQUE, NEONERGIE et SOCOTEC POLYNESIE.